



Maison de soins palliatifs Source Bleue

Code d'éthique

Ce code d'éthique est destiné aux personnes en fin de vie qui séjournent à la *Maison de soins palliatifs Source Bleue* (la « **Maison Source Bleue** ») et à leurs proches, de même qu'aux membres du personnel, bénévoles et professionnels de la santé et des services sociaux au service de l'établissement.

Dans le cadre de sa mission qui est celle d'offrir des soins palliatifs spécialisés à des personnes en fin de vie, la Maison Source Bleue a établi un code d'éthique visant à préciser les droits des personnes en fin de vie qui séjournent à son établissement. Le code vise également à faire connaître les règles dont nous sommes dotées afin d'assurer la préservation de la confidentialité des renseignements obtenus dans le cadre des services et des soins prodigués et les mesures mises en place afin d'éviter les conflits d'intérêts.

Ce code d'éthique s'inspire largement de la vision de la Maison Source Bleue qui aspire, conformément à ses critères d'admission, à prodiguer des soins de santé à des personnes atteintes d'une maladie avec un pronostic réservé et d'assurer l'accompagnement de ces personnes et leurs proches dans un environnement familial et chaleureux. Pour accomplir cette vision, nous devons constamment prôner les valeurs qui nous définissent et qui nous permettent ainsi d'assurer la qualité de vie des personnes en fin de vie. Ces valeurs sont intrinsèques à notre culture et s'inscrivent dans le respect des droits de ces personnes.

VOS DROITS ET NOS ENGAGEMENTS :

1. Vous avez droit à la **COMPASSION** :

Vous pourrez en tout temps exprimer votre souffrance, votre inconfort, vos craintes, votre détresse, vos besoins et vos limites.

Nous nous engageons à vous écouter, à percevoir et reconnaître votre douleur et vos besoins uniques et à tenter d'y remédier au meilleur de notre capacité. Nous sommes avant tout préoccupés par l'aspect humain des soins et services dont vous avez besoin à cette étape importante de votre vie et nous nous engageons à prodiguer ceux-ci avec tout le respect et l'attention que vous méritez.

2. Vous avez droit à la **DIGNITÉ** :

Vous êtes une personne unique et vous avez le droit de choisir les meilleures conditions de vie qui s'offrent à vous durant cette étape que constituent les soins palliatifs.

Pour vous permettre de bénéficier de ces conditions de vie, nous nous engageons à faire preuve envers vous d'ouverture d'esprit, de compréhension, de chaleur humaine, de gentillesse, d'écoute et surtout d'humanité. Nous nous engageons également à reconnaître et respecter votre autonomie et votre individualité.

3. Vous avez droit à la **VÉRITÉ** :

Vous pourrez en tout temps être informé, selon votre volonté, sur tout ce qui vous concerne. Vous bénéficierez d'informations justes et complètes sur votre état de santé, et ce, afin de vous permettre de faire des choix éclairés sur votre condition et de consentir ou non, de façon libre et éclairée, à vos soins.

Nous nous engageons à dialoguer avec vous afin de mieux comprendre vos besoins, votre douleur et votre inconfort et à prendre le temps de vous expliquer les différentes options qui s'offrent à vous et les conséquences de vos choix quels qu'ils soient, car votre participation à la prise de décision est indéniable.

Nous nous engageons aussi à faire preuve d'honnêteté et de transparence dans la transmission ces informations.

4. Vous avez droit à la **SOLIDARITÉ** :

Vous avez le droit de recevoir des soins et services personnalisés, continus, sécuritaires et de qualité irréprochable dans un environnement harmonieux et responsable.

La solidarité de notre équipe représente un appui indispensable à l'aide apportée dans les derniers moments de votre vie. Aussi, nous nous engageons à maintenir un esprit de fraternité et d'entraide au sein de nos professionnels de la santé et des services sociaux, de notre personnel et de nos bénévoles afin de vous assurer la meilleure qualité de vie possible, de répondre à vos besoins et de vous soulager, dans la mesure du possible, de tout symptôme ou inconfort. Pour ce faire, vous pourrez compter sur une équipe compétente et unie qui s'efforce de toujours travailler en étroite collaboration, selon les compétences respectives de chacun.

5. Vous avez droit au **RESPECT** :

Bien que vous viviez une étape difficile, vous avez le droit au plus grand respect de tous.

Nous nous engageons à vous rendre des services et à vous prodiguer des soins empreints de compassion, de politesse et d'obligeance. Ces soins et services s'effectueront dans le plus grand respect de votre intimité, de vos choix, de vos modes d'expression, de vos réactions, de votre intériorité ainsi que de votre intégrité physique, morale et spirituelle. Et puisque vous êtes une personne unique en soi, nous respecterons et reconnaitrons aussi vos valeurs, votre culture, vos croyances, votre mode de vie et vos pratiques religieuses. Nous en ferons de même pour vos proches, sans aucune discrimination.

6. Vous avez droit à des **PRINCIPES ÉTHIQUES SOUTENUS** :

Les soins et services qui vous seront prodigués à la Maison Source Bleue, tant par les professionnels de la santé et des services sociaux, que par nos autres employés et bénévoles, seront toujours empreints de principes éthiques visant à reconnaître vos droits fondamentaux tout en préconisant les valeurs de l'organisme.

Parmi ces principes éthiques, nous nous engageons à reconnaître votre individualité et votre autonomie et à vous laisser le droit et la latitude de prendre les décisions qui vous concernent.

Nous nous engageons également à faire preuve de bienfaisance, c'est-à-dire à déployer tous les efforts nécessaires pour prévenir et soulager votre mal et les autres symptômes, tout en préservant un environnement chaleureux, confortable et à dimension humaine. Nous nous assurerons aussi de vous offrir un soin proportionné aux effets bénéfiques que vous pourrez en retirer et à ne jamais vous recommander une intervention qui pourrait s'avérer futile.

7. Vous avez droit à la **CONFIDENTIALITÉ** :

Le respect de votre vie privée et de celle de vos proches est au cœur de nos préoccupations et nous reconnaissons d'emblée ce droit fondamental.

Aussi, nous nous engageons à protéger et à préserver la plus stricte confidentialité eu égard à votre état de santé, à vos renseignements personnels, incluant votre dossier médical, et aux diverses informations obtenues quant à votre situation personnelle et familiale. Nous nous engageons ainsi à ne divulguer aucun renseignement personnel obtenu par les membres de notre équipe dans l'exercice de leurs fonctions.

L'accès à votre dossier médical sera toujours restreint aux seules personnes autorisées par la Loi et, sous réserves des contraintes légales et judiciaires, nulle autre personne que vous ne pourra le consulter, ni même en tirer copie, sans votre consentement préalable écrit.

8. Vous avez le droit à des **PRATIQUES TRANSPARENTES ET À L'ABSENCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS** :

Tous les membres de notre personnel, bénévoles et professionnels de la santé et des services sociaux sont soumis à des règles strictes visant à assurer la transparence de nos pratiques et à prévenir les conflits d'intérêts. Plusieurs politiques internes ont été adoptées en ce sens et sont mises en application quotidiennement. Aussi, nul ne peut profiter de sa situation pour promouvoir ses intérêts personnels ou rechercher des fins autres que celles propres à la Maison Source Bleue ou à la philosophie des soins palliatifs.

De même, aucun de nos employés et bénévoles, ni aucun professionnel de la santé et des services sociaux à notre service, ne peut accepter de vous ou de vos proches quelque don ou avantage, sous forme pécuniaire ou autre, et tout cadeau offert en gage d'appréciation se doit d'être dénoncé aux gestionnaires de l'organisme avant d'être accepté.

9. Vous avez le droit de vous **EXPRIMER** :

Vous avez le droit à la libre expression. Vous avez aussi le droit d'être conseillé et accompagné par une personne de votre choix en tout temps, même dans l'exercice de vos droits et recours.

Enfin, nul besoin d'adopter un code d'éthique si celui-ci n'est pas respecté. Dès lors, si vos droits et ceux de vos proches ne sont pas respectés ou sont ignorés ou si l'un quelconque des membres de notre personnel, des professionnels de la santé et des services sociaux ou encore des bénévoles au service de la Maison Source Bleue enfreint notre Code d'éthique, nous vous invitons à communiquer par tout moyen et en toute confidentialité avec le commissariat aux plaintes, afin d'exprimer votre insatisfaction ou toute contravention au présent Code d'éthique. Pour communiquer avec le commissariat aux plaintes :

Commissariat aux plaintes et à la qualité des services
CISSS de la Montérégie-Est
1215, chemin du Tremblay, bureau 220, local 2270
Longueuil (Québec) J4N 1R4

Téléphone : 450 468-8447
Numéro sans frais : 1 844 302-8447